



La P'tite Colo 2024

Conditions

Assurance.

Chaque enfant est muni de sa propre assurance maladie-accident. Nous déclinons toute responsabilité si l'enfant ne respecte pas les règles de sécurité expliquées clairement pendant les activités.

Concernant le matériel utilisé et prêté, nous demandons aux parents d'avoir une assurance ménage qui couvre tous les dommages faits à un tiers. (ex: miroir de salle de bain, fenêtre du chalet, appareil électroménager, véhicule de déplacements, etc...). Merci de joindre une copie de ces assurances lors de l'inscription.

Téléphone portable.

Nous souhaitons que les enfants puissent être totalement à l'écoute et participent pleinement à la vie de groupe, c'est pourquoi nous n'acceptons pas les téléphones portables au chalet. Ainsi nous évitons également tout risque de perte ou de dommage causés aux appareils. Les animateurs prennent le soin de faire des photos.

Nous prévoyons de faire parvenir un message de groupe sur une liste de diffusion chaque jour afin de rassurer et informer les parents sur la journée. Evidemment en cas d'urgence, nous sommes toujours atteignables au 079 386 91 52 (Joëlle).

Sécurité et hygiène.

Le logement que nous occupons ne présente aucun risque majeur. Nous mettrons en place les règles de vie avec les enfants afin d'assurer leur sécurité physique et affective.

Le chalet se trouve au bord d'une route accessible en voiture. En cas d'accident, une prise en charge rapide est possible.

Les dortoirs ont deux parties distinctes. Les garçons sont séparés des filles pendant la nuit.

Une pharmacie complète se trouve au chalet. Les organisateurs sont à jour avec les cours de premier secours. Les parents doivent indiquer préalablement si l'enfant suit un traitement médical particulier.

Règlement de paiement.

Les conditions de paiements vous seront remis lors de l'inscription.